

PNEUMOLOGIE PÉDIATRIQUE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Harriet Corvol

Thématique : Pneumologie

Public et prérequis

- Les docteurs en médecine français qualifiés en pédiatrie
- Les titulaires du D.I.S. de Pédiatrie
- Les internes de Pédiatrie en cours de validation du D.E.S. de Pédiatrie
- Les médecins étrangers, docteur en médecine, spécialisés en pédiatrie, devant exercer la Pneumologie Pédiatrique de façon dominante dans leur pays et ayant une recommandation du Doyen de leur Faculté et de leur Chef de Service, ou tout autre acte validant leur candidature.
- Les pneumologues pouvant justifier d'une activité pédiatrique hospitalière ou d'un semestre d'internat dans un service hospitalier qualifiant en pédiatrie.

Objectifs

Dispenser un enseignement de haut niveau, sous la forme d'un Diplôme Inter Universitaire organisé par l'ensemble des pneumo-pédiatres français.

Ce diplôme comporte un enseignement théorique des étudiants, ainsi qu'une partie pratique, par une période de stage, dans le but de former des pneumo-pédiatres capables de prendre en charge l'ensemble des problèmes de la sur-spécialité sur les plans diagnostic, thérapeutique et de la prévention.

Contenu

- Techniques utilisables en pneumologie pédiatrique
- Stratégies d'exploration des grands syndromes respiratoires
- Allergologie respiratoire et alimentaire
- Asthmologie
- Infectiologie respiratoire
- Poumon du nouveau-né
- Insuffisance respiratoire chronique
- Mucoviscidose
- Tuberculose
- Poumon de l'immunodéprimé
- Atteintes respiratoires des maladies de système

Cette formation diplômante (DU ou DIU) peut entrer dans le cadre :

- de la formation initiale : les étudiants, internes en cours de formation initiale : tarif FI
- de la formation continue : les personnes engagées dans la vie professionnelle s'inscrivant à titre individuel : tarif FCI
- prises en charge par l'employeur : tarif FCE

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- FI : **693 €**
- FCI : **1 560 € / an**

- FCE : 1 560 € / an

Organisation/Calendrier

Organisation

Formation sur 2 années

Enseignement théorique : 240 h soit 120 heures par an et un stage clinique obligatoire de 12 mois chez un maître de stage validant.

Les cours sont regroupés sur 2 journées chaque mois et sont dispensés à Paris 6.

1ère année à Paris 6

2ème année à Nancy

Chapitres d'enseignement :

- Techniques utilisables en pneumologie pédiatrique
- Stratégies d'exploration des grands syndromes respiratoires
- Allergologie respiratoire et alimentaire
- Asthmologie
- Infectiologie respiratoire
- Poumon du nouveau-né
- Insuffisance respiratoire chronique
- Mucoviscidose
- Tuberculose

Calendrier

Novembre à avril

Durée : 2 ans

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique:

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques ne pourra se faire :

- qu'après examen du dossier, contenant l'accord écrit d'un Maître de Stage,

- un curriculum vitae, une lettre de motivations avec projet d'exercice et un entretien préalable du candidat avec un des responsables de l'enseignement.

Pr Harriet CORVOL

Service de pneumologie pédiatrique

Hôpital Armand Trousseau, 26 avenue du Dr Netter, 75012 Paris

Tél : 01 44 73 66 18 / 01 71 73 82 90

Email : harriet.corvol@aphp.fr

- Administrative:

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04F9)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D121)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

L'enseignement théorique est sanctionné par un examen écrit à la fin de chacune des deux années. Il n'y a pas de contrôle continu et une seule session annuelle est prévue. La moyenne à l'épreuve écrite de 1ère année est exigée pour le passage en 2ème année.

Les mémoires réalisés au cours du stage pratique font l'objet d'une présentation orale en fin de 2ème année, suivie de questions, devant un jury composé de 4 à 5 maîtres de stage.

La validation de la 2ème année exige la moyenne à l'examen théorique de 2ème année et un avis favorable à la soutenance du mémoire, sans compensation possible entre ces deux épreuves.

Validation : Diplôme d'université